

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 JUIN 2018

Délibération n° D-2018-284

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 20/06/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 03/07/2018

Restructuration et extension d'un bâtiment pour le
regroupement d'une crèche et du centre socio-culturel :
demande de subvention auprès de l'Etat au titre du DSIL

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Nathalie SEGUIN.

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Luc DELAGARDE, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Agnès JARRY, ayant donné pouvoir à Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE

Excusés :

Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Développement Urbain et Habitat

Restructuration et extension d'un bâtiment pour le regroupement d'une crèche et du centre socio-culturel : demande de subvention auprès de l'Etat au titre du DSIL

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

La crèche rue du Murier qui remplit les fonctions de halte-garderie et le Centre Socio-Culturel (CSC) du centre-ville, ont été diagnostiqués dans le cadre du Schéma Directeur Immobilier 2014, comme des bâtiments énergivores et inadaptés pour l'accueil de la petite enfance ou d'enfants et d'adolescents.

La crèche obsolète présente une configuration complexe, peu fonctionnelle, avec de nombreux étages à l'accès difficile et un état général qui n'est plus en adéquation avec l'accueil des jeunes enfants et des familles. Quant au Centre Socioculturel, il est aujourd'hui situé avenue de Limoges dans une ancienne maison d'habitation mal adaptée à son fonctionnement et à l'accessibilité difficile.

Aussi, le projet de déplacement de ces deux structures place du Port répond aux besoins actuels et à la volonté de rendre le centre-ville attractif pour les familles par la valorisation du cadre de vie avec la création d'équipements modernes, adaptés, accessibles et lisibles dans l'organisation urbaine du centre-ville.

Les travaux programmés permettront aux deux structures de disposer de locaux adaptés, sécurisés, mieux agencés qui répondent aux nouvelles exigences et normes en matière d'économie d'énergie, de développement durable. Une attention sera également apportée sur l'utilisation d'éco matériaux plus respectueux de l'environnement, le confort acoustique et la qualité sanitaire des espaces et de l'air. Cette opération permettra un accueil des enfants et des jeunes et des conditions travail en réponse aux attentes et aux exigences actuelles.

La nouvelle crèche et le nouveau centre socio-culturel ainsi localisés, dans un ensemble immobilier, écologique et économique, répondant à tous les critères techniques et à toutes les normes en vigueur, bénéficieront d'un parking de proximité et seront desservis par la navette gratuite cadencée du centre-ville

Cette opération inscrite dans le programme Action Cœur de Ville peut bénéficier d'un financement au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Le plan de financement s'établit comme suit :

Dépenses éligibles en € HT		Recettes en €	
Travaux de réhabilitation du bâtiment	1 243 070 €	DSIL (32%)	457 442 €
Maîtrise d'œuvre	155 257 €	CCAS (48%)	662 085 €
Etude complémentaire	1 200 €	Ville de Niort (20%)	280 000 €
Total	1 399 527 € HT	Total	1 399 527 € HT

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le plan de financement ci-dessus ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter auprès de l'Etat une subvention d'un montant de 457 442 € au titre de la DSIL et à signer les documents afférents.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY